

## **Objet : Création de quartiers durables « Les Jardins de Beyne » rue Sainte-Anne et à Chat Pirard**

Mesdames, Messieurs,

Les sociétés « La Planète Verte » et « INGEO Group » souhaitent construire deux nouveaux quartiers sur Chat Pirard (125 logements) et la rue Sainte-Anne (150 logements), soit un total de 275 logements.

Je souhaite émettre les remarques suivantes en vue de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement qui doit être réalisée dans le cadre de ce projet.

### **1. Localisation**

Les deux lotissements présentés se situent à l'intérieur du site du Ry-Ponet, un vaste ensemble d'espaces verts et de terres agricoles qui s'étend sur plus de 400 hectares à cheval sur Liège, Beyne-Heusay, Chaudfontaine et Fléron et qui est reconnu pour la qualité de ses paysages, pour sa biodiversité, pour sa production agricole et pour l'intérêt et la qualité de ses promenades.

S'il est effectivement nécessaire de développer du logement dans la région liégeoise, je ne pense pas qu'il soit judicieux de construire deux lotissements de grande taille à cet endroit en détruisant une dizaine d'hectares de terres agricoles et d'espaces verts.

C'est, pour moi, l'argument fondamental. Mais une série d'autres aspects de ce projet soulèvent énormément de questions.

### **2. Mobilité**

Des logements dans un tel cadre s'adresseraient avant tout à des ménages à revenus élevés disposant certainement de deux voitures. Dans ces conditions, 275 nouveaux logements s'accompagneraient d'au moins 500 voitures qui devraient entrer et sortir de ces lotissements en passant inévitablement par de petites voiries étroites (rue du Pont et avenue de la Gare) pour rejoindre la Nationale 3 (route Liège-Herve). Celle-ci connaît déjà des embouteillages de grande ampleur en heures de pointe.

L'ajout d'une telle quantité de voitures serait difficilement gérable et sources de risques renforcés d'accidents et de pollutions.

### **3. Bien-être et sécurité**

Le Ry-Ponet est fréquenté par de nombreux promeneurs, cyclistes et cavaliers. Véritable poumon vert, il permet à ces usagers de se ressourcer au quotidien en bénéficiant du contact avec la nature.

Les deux lotissements amèneraient nécessairement un charroi important incompatible avec l'usage actuel et poseraient d'importants problèmes de sécurité, en particulier pour les enfants, les piétons et les cyclistes. Ainsi, toute la circulation automobile venant du lotissement Sainte-Anne couperait le RAVeL et la voie d'accès au recyparc. De même, la piste cyclable envisagée rue Sainte-Anne serait coupée par des dizaines d'entrées de garages et de zones de stationnement.

#### 4. Gestion des eaux

L'imperméabilisation des sols sur de si grandes surfaces risquerait de provoquer de graves problèmes d'écoulement des eaux vers le bas de Chênée, déjà fortement touché par les terribles inondations de juillet 2021.

#### 5. Paysage

Les qualités paysagères du Ry-Ponet ont été reconnues à de multiples reprises. Les deux lotissements auraient inévitablement un impact très important et dégraderaient les qualités du lieu, en privatisant les paysages qui peuvent être appréciés depuis le site du Ry-Ponet et en gâchant les vues depuis l'extérieur du site vers celui-ci.

#### 6. Biodiversité

Le Ry-Ponet abrite une grande richesse en matière de biodiversité (faune et flore). Les lotissements auraient un énorme impact négatif sur la biodiversité, notamment du fait de l'artificialisation des terres, de la pollution due au carburant, des pollutions sonore et lumineuse,...

Je joins à ceci mes remarques personnelles :

Je demande que ces différents aspects soient examinés en profondeur et en détail dans le cadre de l'étude d'incidences. **Mais je réaffirme néanmoins à ce stade ma conviction que les lotissements envisagés dans ce projet sont totalement inadaptés aux endroits où il sont prévus.**

En l'attente de vous lire, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

Date : ..... Signature :